



Avec Valérie PÉCRESSE et Philippe STREIFF,

les 7 engagements d'HANDI POP' en faveur des personnes handicapées

- 1** > Une région exemplaire qui fera reculer les discriminations vis-à-vis du handicap grâce à la signature d'une "charte pour le respect de la diversité" incitant les entreprises à engager de réels efforts et à des contrôles réguliers.
- 2** > Faire de nos transports en commun un espace parfaitement accessible aux personnes en situation de handicap : les déplacements doivent être possibles partout et pour tous.
- 3** > Aménager nos lycées pour que ceux-ci puissent accueillir les personnes handicapées et mettre à leur disposition des auxiliaires de vie scolaires.
- 4** > Mettre en réseau nos entreprises et nos universités afin de favoriser l'insertion des étudiants handicapés. Des conventions (université-région-entreprise) seront signées et accompagnées d'un système de bonus-malus.
- 5** > Créer un interlocuteur dans chaque département pour recenser l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et moduler les aides régionales à la rénovation du logement social en fonction de critères de mise en accessibilité.
- 6** > Soutenir financièrement les associations sportives et culturelles dont l'offre s'adapte aux personnes en situation de handicap.
- 7** > Soutenir l'action des entreprises et des collectivités territoriales qui font durablement progresser l'intégration des personnes handicapées.

Les personnes handicapées sont des citoyens à part entière.

Avec Valérie Pécresse, les 14 et 21 mars, choisissez une région qui s'engage pour faire de l'égalité une réalité.



le nouveau centre

GAUCHE
MODERNE

progressistes

UNITE RADICALE
pour la gauche

Front de Gauche

REGIONS

Changer, c'est possible !



Avec Valérie Pécresse et HANDI POP', une région ouverte aux différences, une région qui fait reculer les discriminations

“Ce qui est nécessaire aux personnes handicapées améliore le confort de tous, y compris des personnes âgées”

Depuis la loi du 11 février 2005, la lutte contre les discriminations progresse en France. Un effort sans précédent a été mené pour les personnes en situation de handicap.

Depuis 4 ans, **6 milliards d'euros** d'investissements publics ont permis de faire avancer l'égalité :

- Le taux de scolarisation des personnes handicapées a augmenté de **30%**.
- Chaque mois, **1 000 euros** vont en moyenne à chaque bénéficiaire de la prestation de compensation du handicap.
- **25%**, c'est le taux de revalorisation de l'allocation adulte handicapé.

Mais l'Ile-de-France est à la traîne. Il reste encore beaucoup à faire pour la formation et l'emploi des personnes handicapées. Ce sont les responsabilités de la région : à elle d'agir !

Les 14 et 21 mars, avec Valérie Pécresse, dites OUI à une région exemplaire qui s'engage dans la lutte contre les discriminations.

Depuis 12 ans, Jean-Paul Huchon a négligé la lutte contre les discriminations. La région n'a jamais été à la hauteur de l'enjeu.

La preuve : les personnes handicapées ne représentent qu'1,5% des effectifs de la région au lieu des 6% prévus par la loi.

Si le Conseil régional n'est pas exemplaire, qui le sera ?